



Cabinet
Bureau du cabinet

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service

CAB/BCAB/2019-270

02/04/2019

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Instruction des candidatures et promotions de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite (ONM)

Destinataires d'exécution

Monsieur le Vice-président du CGAAER
Madame la Secrétaire Générale
Madame la Directrice Générale et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeur
Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets
Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs Généraux et Directeurs des Etablissements
Publics et Offices

Résumé : - Campagne pour les promotions Légion d'honneur/Ordre national du Mérite 2020

MOTS-CLÉS : LEGION D'HONNEUR / ONM

- Code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite (*dernière modification au 1^{er} décembre 2018*).

INTRODUCTION

Le Président de la République a engagé une révision des ordres nationaux :

1) Pour la **Légion d'honneur** ont été mis en place :

- une réduction des effectifs. La Légion d'honneur sera accordée avec mesure, dans un équilibre qui lui permette d'alimenter sa vitalité et de cultiver son prestige, d'où une réduction de 50% des contingents civils ;
- un respect plus strict des critères d'attribution et de ses valeurs fondamentales ;
- la suppression de la promotion de la Légion d'honneur de Pâques.

2) Pour l'**ordre national du Mérite**, une baisse des contingents civils a été également appliquée, de 25 %.

La parité applicable dans les promotions de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite entre les candidatures des hommes et celles des femmes a été portée à 40% de candidatures féminines pour le contingent du Ministre.

Actuellement, nous ne pouvons pas répondre complètement à ces exigences. C'est pourquoi il est nécessaire de rechercher des candidatures nouvelles féminines méritantes dans votre secteur d'activité ou votre département.

Compte tenu des délais d'instruction des dossiers, des échéances imposées pour transmettre nos propositions, je vous invite donc à faire à nouveau des propositions dès maintenant et de manière régulière dans ces deux ordres, **dans le respect de la parité entre les candidatures des hommes et celles des femmes.**

REGLE GENERALE et CONDITIONS PARTICULIERES

1) **Légion d'honneur** :

Les conditions d'éligibilité prévoient que le ou la candidat.e justifie des services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimum de 20 années pour être admis au grade de chevalier, et justifie pour être admis.e aux grades d'officier ou de commandeur au minimum respectivement 8 et 5 années dans le grade précédent, à condition de justifier de mérites nouveaux depuis l'accession au grade précédent (date de prise de rang).

2) **Ordre national du Mérite** :

Les conditions d'éligibilité prévoient que le ou la candidat.e justifie des services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimum de 10 années pour être admis au grade de chevalier, et justifie pour être admis.e aux grades d'officier ou de commandeur au minimum respectivement 5 et 3 années dans le grade précédent, à condition de justifier de mérites nouveaux depuis l'accession au grade précédent (date de prise de rang).

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidat.e.s doivent représenter la diversité du monde agricole : les activités agricoles, les services, les industries et toutes activités qui s'y rattachent, notamment les filières agroalimentaires, l'aquaculture, la gastronomie et les métiers de bouche ou les activités relevant de la filière forêt bois.

Vous veillerez également à ce que soient également représentées toutes les catégories socio-professionnelles, tout en respectant un équilibre géographique ; il vous est demandé de faire un effort particulier en faveur des acteurs de terrain et de reconnaître les activités privées des candidat.e.s à la mesure de la place qu'elles occupent dans leur domaine de responsabilité.

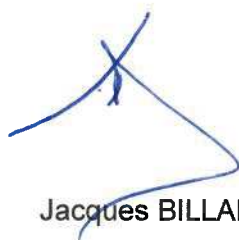
Peuvent également être récompensées les activités dans les structures publiques chargées des politiques publiques relevant du ministère, ou des travaux scientifiques et publications mettant en valeur le monde agricole. Toutes les démarches visant à soutenir, valoriser et accompagner les activités agricoles dans une acception large méritent d'être distinguées.

Il est nécessaire de rechercher des candidatures nouvelles méritantes, dans les services centraux, dans les services extérieurs et auprès des établissements et organisations professionnelles entrant dans votre champ de compétences, telles que les DDT(M), les DDPP, mais aussi les Chambres de commerce et d'industrie.

Dans la rédaction des mémoires de proposition (*dont modèles en annexe*) que vous serez amenés à transmettre au bureau du cabinet du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, vous veillerez, pour chaque candidat.e proposé.e, à faire état, en page 2 du mémoire, de chacune de ses fonctions sans lacune chronologique, et à développer en pages 3 et 4 un argumentaire détaillé comportant, pour chacune des fonctions énumérées, les actions entreprises, leur contexte, et les résultats obtenus.

Pour les candidat.e.s proposé.e.s ayant été nommé.e.s ou promu.e.s précédemment à un grade inférieur, ou dans un autre ordre depuis au moins deux années, vous veillerez à développer dans le mémoire de proposition uniquement les mérites nouveaux intervenus depuis leur précédente nomination ou promotion.

Pour le Ministre, et par délégation
Le Directeur de Cabinet



Jacques BILLANT

MEMOIRE DE PROPOSITION

Pour le grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur

NOM (en minuscules) :

Prénoms (3) :

Date de naissance :

Lieu :

Code dépt :

Pays de naissance : France

Nationalité : Française

N°INSEE :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : France

Qualité :

Fonctions exercées :

Légion d'Honneur	Médaille Militaire	Ordre National du Mérite
Grade :	Décret :	Grade :
Décret :	Date de concession :	Décret :
Rang :		Rang :

(1) Services militaires (paix) :

(2.) Services militaires (guerre) :
(résistance) :

(3) Services civils : du au =

Total des services (1+2+3) :

Bonifications de services militaires :

Décorations officielles françaises :

Grades universitaires :

**Grande
Chancellerie**

Activités diverses :

Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'étranger :

Services rendus dans les activités sociales, les commissions, etc...

Actes de courage et de dévouement :

Travaux et publications :

Citations et blessures de guerre :

Blessures en service commandé :

Exposé détaillé des services qui motivent la proposition :

MEMOIRE DE PROPOSITION

Pour le grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite

NOM (en minuscules) :

Prénoms (3) :

Date de naissance :

Lieu :

Code dépt :

Pays de naissance : France

Nationalité : Française

N°INSEE :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : France

Qualité :

Fonctions exercées :

Légion d'Honneur	Médaille Militaire	Ordre National du Mérite
Grade :	Décret :	Grade :
Décret :	Date de concession :	Décret :
Rang :		Rang :

(1) Services militaires (paix) :

(2.) Services militaires (guerre) :
(résistance) :

(3) Services civils : du au =

Total des services (1+2+3) :

Bonifications de services militaires :

Décorations officielles françaises :

Grades universitaires :

**Grande
Chancellerie**

Activités diverses :

Situations diverses, fonctions électives, missions en France et à l'étranger :

Services rendus dans les activités sociales, les commissions, etc...

Actes de courage et de dévouement :

Travaux et publications :

Citations et blessures de guerre :

Blessures en service commandé :

Exposé détaillé des services qui motivent la proposition :

